COMMUNIQUE CONSEIL APF REGION ILE DE France

Le 3 mai 2013

Chers adhérents, chers élus,

En mars 2013, Jean-Marie Barbier rencontrait madame Cécile Duflot ministre de l'égalité des territoires et du logement.

La bonne foi de Jean-Marie Barbier ayant été mise en cause, j'ai considéré que politiquement, il était nécessaire de « faire les choses » et donc d'y donner une suite concertée avec les élus d'Ile de France.

Ainsi, nous conviendrons ensemble qu'il n'est pas nécessaire, d'attendre plus avant, la fin des « fameux ponts du mois de mai », avec le Comité d'Entente de la Région Ile de France (CERIF), les délégations départementales d'Ile de France, les élus des huit Conseils départementaux, les adhérents, les bénévoles, les familles, pour relier les ponts d'une rencontre obligatoire avec Madame la ministre Cécile Duflot.

Madame la ministre doit en effet s'expliquer concrètement, sur les raisons politiques, qui sembleraient –malgré elle ?-l'avoir incitée à tenir une posture, assez éloignée, et c'est une litote circonstanciée, des réalités que rencontrent les personnes en situation de handicap, leurs familles dans l'accès au droit élémentaire de pouvoir se loger dans la plus grande région d'Europe.

Tous les élus franciliens seront sollicités par les représentants départementaux des conseils départementaux de l'APF, afin de recueillir des témoignages et des avis.

Les prix au m2 du foncier, dans la région Ile de France, ne doivent pas constituer la seule argumentation simpliste suggérée par les lobbies auprès de Madame Duflot, alors que les dispositifs des contrôles inhérents aux réglementations et la qualité de fonctionnement des CCDSA doivent progresser, évoluer.

Le conseil APF de la région Ile de France, ses élus, les adhérents et familles représentés, considèrent avec force, qu'il demeure inadmissible, que perdurent et se reproduisent des argumentations politiques irréelles et provocatrices, continuant de favoriser sournoisement les phénomènes de gentrifications urbaines et péri-urbaines constatés en Ile de France.

Les arguties développées par Madame Duflot, ne doivent pas continuer d'expliquer l'exclusion de l'accès au logement de certaines catégories de populations bien identifiées, dont les personnes en situation de handicap.

Notre nouveau président Alain Rochon, a bien évidemment réaffirmé la continuité de nos actions politiques et de défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leurs familles, dans le cadre de notre projet associatif.

Madame la ministre, adaptez-vous aux réalités des dossiers, des réalités rencontrées par les citoyens, mobilisez vos équipes institutionnelles avec votre énergie reconnue, plutôt que de déroger aux progrès de la mixité sociale.

Madame la ministre, vous êtes donc invitée à nous rencontrer, afin de vous auditionner, car nous serons à votre écoute…….de manière constructive.

C.Boulanger-Reijnen

Représentant du Conseil APF de région Ile de France

Membre du Comité d'Entente Région Ile de France

Rencontre avec Madame Cécile Duflot, Ministre de l'égalité des territoires et du Logement et jean Marie Barbier le 4 Mars 2013.

Suite à la polémique née sur twitter et facebook, vous trouverez ci-après le compte-rendu qui a été fait juste après cette rencontre.

Chacun pourra ainsi se faire une idée plus juste pour savoir si cette polémique a lieu d'être ou non :

Très proactive dans l'échange, Madame la Ministre souhaitait nous parler des normes de construction dans le neuf, et l'entretien d'une heure n'a principalement porté que sur ce point.

Elle fixa directement le cadre en estimant qu'elle craignait fortement que la question des normes soit un jour ou l'autre brutalement tranchée par Matignon ou l'Elysée, au vu du lobbying des acteurs de la construction se plaignant des normes, notamment pour les petits logements.

La ministre s'exprima très explicitement sur le fait qu'elle n'était pas « candidate à la mort » car il lui semble impossible « d'être la ministre tentant de mettre autour de la table deux camps irréconciliables » ; puisque selon elle, l'APF est très forte pour communiquer sur des postures qualifiées « d'anti-handicapées » qui font mouche pour les médias et le grand public.

« La note de mon cabinet m'indique très clairement que je dois vous donner raison, […] mais mon vécu politique m'invite à vous suggérer de vous rapprocher des acteurs de la construction afin de trouver un terrain d'entente. Sinon, c'est l'Elysée ou Matignon qui pourrait trancher le différend de manière brutale au vu lobbying mené intensément de l'autre côté.

Mais c'est à vous de prendre l'initiative de la démarche, car je nierai fermement si vous communiquez publiquement sur le fait que je vous ai suggéré cette démarche ».

La ministre fit état de constats difficiles dans le secteur :

- mécontentement prégnant des propriétaires sur la grandeur de la salle de bains au détriment du salon dans les petits logements.
- Coût des siphons de sol et des terrasses

J'ai répondu que certes, il convenait appréhender certaines difficultés d'applications réglementaires, mais que le principe de la visitabilité devait être garanti. (je n'évoque pas les autres argumentaires : abus des industriels sur certains équipements, défaut de savoir-faire de certains professionnels ce qui sur renchérit les coûts, nécessité de maîtriser les coûts de la solidarité nationale en anticipant le vieillissement de la population, nécessité de faire concourir des architectes pour valoriser les démarches exemplaires, etc.).
Certains de ses discours flirtaient avec la philosophie du quota, en amalgamant notamment logement régulier et logement temporaire (étudiant et touristique).

Puis, la ministre me fit le retour d'acteurs estimant qu'il est impossible de discuter avec l'APF.
J'ai répondu que c'était des postures d'acteurs, avec soit de la malhonnêteté, soit de l'injustice ; car jamais nous n'avons refusé de discuter à condition de mettre tous les paramètres sur la table, et y compris les marges des promoteurs.

La ministre suggéra alors que je lui écrive un courrier la sollicitant pour mettre toutes les parties prenantes autour de la table ; suggestion à laquelle je répondis favorablement.

Jean-Marie Barbier *(Président APF 2007-avril 2013).*

-Quelques illustrations de l'inclusion :